

• 2023/2024

LES DIPLÔMES DU CNAM

S'adapter aux nouveaux enjeux de la formation, tout au long de la vie !

le cnam
Occitanie



Les métiers de la construction et du génie civil

Ingénieur Bâtiment

Formation continue

VAE

180 crédits - Code : CYC8301A

Diplôme d'ingénieur

Niveau d'entrée : Niveau Bac +2 / Niveau de sortie : Bac +5

Quels sont les objectifs de la formation ?

Le diplôme d'ingénieur.e Travaux publics du Cnam permet de monter en compétences scientifiques, techniques et managériales, les technicien.ne.s supérieur.e.s du BTP en activité afin de les préparer à l'exercice du métier d'ingénieur.e Travaux publics. Le diplôme s'adresse également à tou.te.s les professionnel.le.s du BTP, de l'architecture et de l'immobilier possédant un niveau Licence dans leur domaine. L'ingénieur.e visé.e exerce majoritairement les fonctions d'ingénieur.e d'études et travaux. Il.elle maîtrise un spectre large de compétences relatives à l'ingénierie des travaux publics (terrassements, routes, voiries, réseaux divers, smart city, fondations, géotechnique, génie civil et ouvrages d'art). Quel que soit le domaine professionnel, l'ingénieur.e BTP est susceptible d'intervenir dans son domaine d'expertise à toutes les phases du projet de construction, en travaux neufs comme en réhabilitation ; de la conception à la réalisation ; en position de maître d'ouvrage, de maître d'œuvre, d'ingénieur conseil, de contrôleur technique ou d'entrepreneur.

Prérequis :

- Être titulaire d'un diplôme Bac +2 dans le domaine du BTP.

Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salarié.e.s

Intervenants :

- Experts du métier.

Méthodes et supports pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et projets.

Tarifs* :

- Des co-financements avec la **Région Occitanie** et **AG2R La Mondiale** sont possibles pour les demandeurs d'emploi. *Pour en savoir plus, contactez-nous.*
- Formation éligible au **CPF**.
- Possibilité d'intégrer la formation dans le cadre du **plan de développement des compétences** pour les salariés déjà en poste.



Modalités pratiques :

Lieu de la formation :

À distance

Centre de rattachement : Montpellier

989, rue de la Croix Verte - Parc Euromédecine
34093 Montpellier Cedex 05

Durée de la formation : 5 ans.

Selon votre parcours, le diplôme peut être préparé en 4 ans.

Nombre d'heures : 1800 heures (180 crédits).

Modes d'accès à la certification :

- **Formation continue**
- **VAE / VAPP / VES :** *des réductions de parcours peuvent être envisagées grâce à ces dispositifs. Consultez la note dédiée sur btp.cnam.fr*

NOUS CONTACTER :

CNAM Occitanie
www.cnam-occitanie.fr
04 67 63 63 40



Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite. Adaptez votre parcours de formation, prenez contact avec notre référente handicap : celine.granier@lecnam.net

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

Diplôme d'ingénieur spécialité Bâtiment - Ref. Cnam					
Parcours conseillé		ECTS	Modalité	Éval.	Coeff.
1^{ère} année, semestre 1					
UTC110	Mathématiques appliquées	3	FOAD	Examen	1
UTC102	Sciences des matériaux	3	FOAD	Examen	1
UTC103	Résistance des matériaux	3	FOAD	Examen	1
1^{ère} année, semestre 2					
UTC104	Mécanique des sols	3	FOAD	Examen	1
UTC105	Thermique, acoustique, mécanique des fluides	3	FOAD	Examen	1
2^e année et 3^e année					
UAAD83	Examen d'admission à l'école d'ingénieur	0			
10 UE obligatoires dans une liste dédiée		30	FOAD	Examen	1
UE obligatoires dans une liste dédiée		24	FOAD	Examen	1
4^e année					
BTP199	Management de la construction durable	3	FOAD	Exam	1
BTP198	Economie de la construction durable	3	FOAD	Exam	1
Des UE au choix dans le domaine tertiaire		6	FOAD	Exam	1
5^e année					
BTP201	Projet de bâtiment	12	FOAD	Exam	1
ENG222	Information et communication pour ingénieur - Oral probatoire BTP	6	FOAD	Exam	1
UA2B30	Test d'anglais	0	FOAD	Exam	1
UAMM83	Mémoire ingénieur	42	FOAD	Exam	1

À noter :

- Programme détaillé des UE, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code CYC8301A.
- ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.
- FOAD : Cours à distance via une plateforme numérique de formation (Moodle).

Compétences visées :

- La capacité à mobiliser les sciences de base de l'ingénieur.e BTP (sciences des matériaux, résistance des matériaux, géotechnique, mécanique des fluides, acoustique, thermique) pour concevoir des ouvrages de bâtiment ou de travaux publics (TP).
- La capacité à concevoir, dimensionner et réaliser des ouvrages de bâtiment ou de TP en tenant compte du contexte normatif national et européen, et dans le respect des règles de l'art.
- La capacité à piloter un projet de construction en maîtrisant les aspects juridiques, financiers, sociétaux et environnementaux, et in fine, à évaluer un projet de construction en termes de coût global.
- La capacité à mettre en œuvre la démarche QSE (qualité, sécurité, environnement) et à intégrer la dimension SPS (sécurité et la protection de la santé) à toutes les phases du projet.
- L'aptitude à gérer un projet de construction en processus numérique collaboratif.
- Capacité à prospecter, identifier la demande, gérer un portefeuille client, élaborer une réponse technico-économique pour remporter un marché de travaux, coordonner les études techniques, les études de prix et la finalisation du contrat de travaux de bâtiment ou de TP.
- Capacité à prescrire et pré-dimensionner les éléments d'ouvrages de bâtiment ou de TP en parfaite adéquation avec le projet.
- Capacité à piloter, coordonner, planifier, gérer une opération de de construction ou de réhabilitation, de bâtiment ou de TP.

Modalités d'évaluation :

Chaque enseignement fait l'objet d'une notation sur 20.

Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir une moyenne générale de 10/20 sans note inférieure à 8/20, à l'ensemble des enseignements ;
- Avoir une note au moins égale à 10 à l'UA stage/expérience professionnelle, dans un délai maximum de 4 ans.

À noter : les diplômes, certificats, titres sont délivrés suite à une demande effectuée par le stagiaire sur une plateforme dédiée.



Zoom sur les perspectives professionnelles

Les missions de l'ingénieur.e BTP :

Il.elle analyse et évalue les risques d'accidents professionnels, les risques liés à l'activité sur un chantier. Il.elle forme et sensibilise les intervenants du chantier, vérifie la conformité et contrôle les conditions de travail ainsi que l'application des dispositifs de sécurité.